



Pièces à fournir pour votre inscription au lycée

- Notification d'affectation
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- Fiche de renseignements recto-verso remplie et signée
- Fiche infirmerie remplie et signée
- Photocopie du carnet de santé (page de vaccinations)
- Photocopie des **trois bulletins** de l'année dernière
- Exeat de l'établissement d'origine
- Photocopie du livret de famille
- 1 Photo d'identité (pour le carnet de liaison)
- Copie du jugement de divorce et/ou du jugement de déchéance de l'autorité parentale
- Autorisation de prise de vue signée
- Photocopie de la notification de Bourse de l'année précédente pour les élèves boursiers.
- Dernier Avis d'imposition
- Dossier d'inscription à la Restauration
 - Formulaire d'inscription ou de réinscription obligatoire
 - RIB (remboursement demi-pension ou bourse)
 - Attestation (voir dossier)
 - Chèque pour la cantine : à l'ordre de *l'Agent Comptable du Lycée Langevin Wallon* (voir dossier)
- Un chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des lycéens du lycée Langevin Wallon si vous souhaitez y adhérer

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE SUR PLACE
